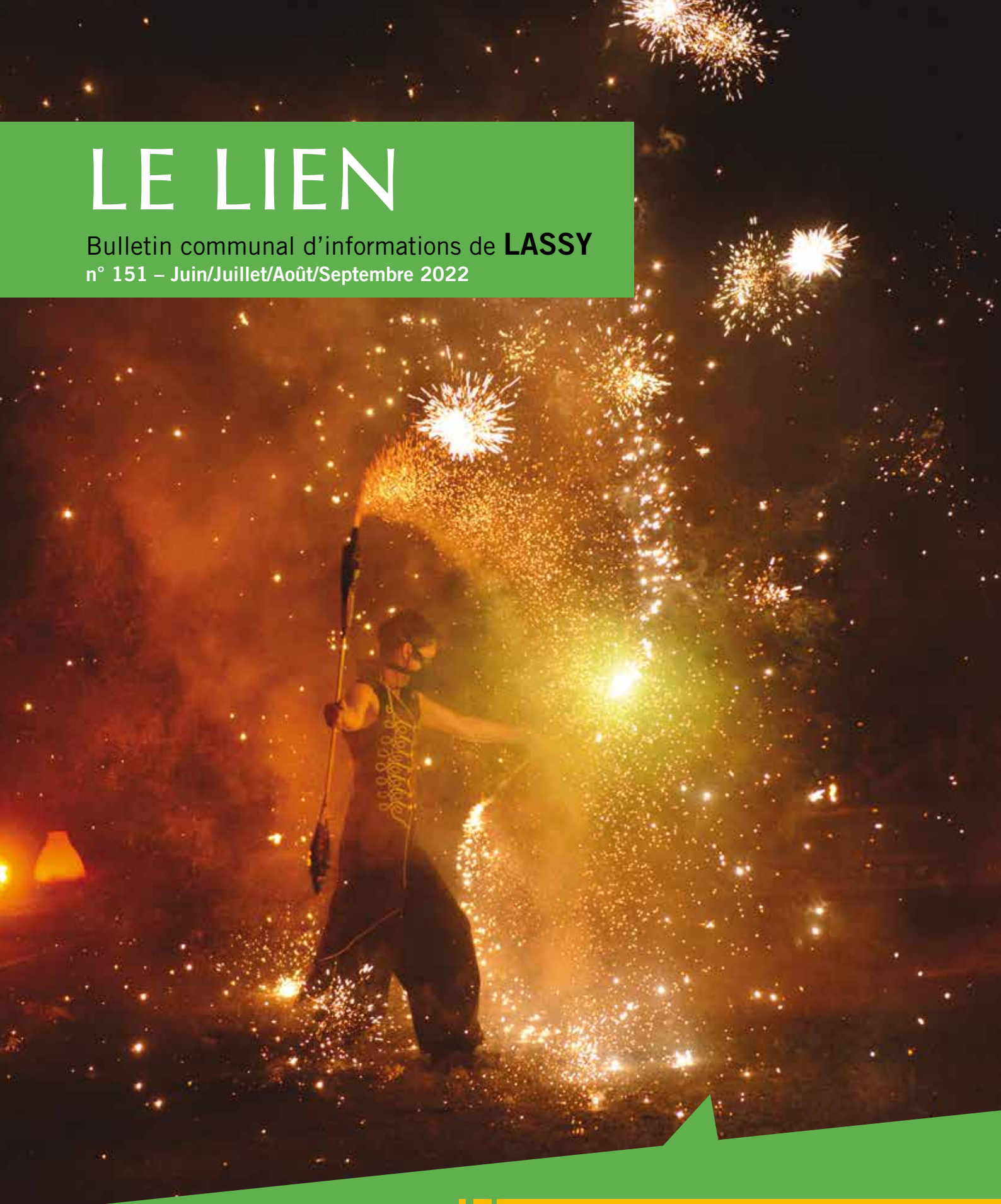


LE LIEN

Bulletin communal d'informations de **LASSY**
n° 151 – Juin/Juillet/Août/Septembre 2022



8^{ème} édition des Arts2rues

Des étincelles jusque dans les yeux

Inauguration

SKATE PARK

2 juillet 2022



Sont invités tous les Lasséennes et Lasséens de tout âge pour venir inaugurer le nouveau Skate Park le samedi 2 juillet de 10h à 12h. Rue de la Mairie (vers Baulon)

LE LIEN



Magazine trimestriel d'informations municipales de LASSY

Photo de couverture :

Partage de feu

Directeur de la publication :

Mr Le Chénéchal Didier

Rédacteur en chef :

Mme Le Duc Véronique

Rédaction : comité de rédaction

Mesdames Delphine Lecouf-Hublart,

Véronique Le Duc, Messieurs

Jean-Yves Bourdeverre, Franck Noël,

Hugues Moulard, et les services

municipaux.

Photos : associations et Jean-Yves Bourdeverre.

Remerciements à toutes les personnes et aux associations qui ont contribué à l'élaboration du contenu de ce magazine.

Conception et réalisation : Imprimerie Castelbriantaise

Tirage à 750 exemplaires sur papier recyclé

Impression : Imprimerie Castelbriantaise

Distribution par les agents techniques des services municipaux

Disponible version électronique sur le site de la mairie : <https://www.lassy35.fr/>

SOMMAIRE

- p. 3 Editorial
- p. 4-10 Vie Municipale
- p. 10 Vie Associative
- p. 11 Vie Culturelle
- p. 12-13 Dossier : Un instant pour soi, rue Pierre Marie Josse
- p. 14 Vie Jeunesse
- p. 15 Vie Associative (suite)
- p. 16-17 Vie Enfance
- p. 18-19 Vie Pratique
- p. 20 Santé Publique
- p. 21-22 Vie Intercommunale
- p. 23 Ça s'est passé à Lassy

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	/	16h - 18h
Mardi	/	16h - 18h
Mercredi	9h - 12h	/
Jeudi	9h - 12h	15h - 18h
Vendredi	9h - 12h	15h - 18h
Samedi	9h - 12h*	/

* Samedi : la Mairie sera fermée durant la période du 09/07 au 27/08 inclus

Si vous voulez faire paraître un article dans le prochain bulletin :

Parution du Lien N° 152 d' Octobre/Novembre/Décembre 2022 semaine du 03 Octobre 2022. Les articles sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : mairie.lassy@wanadoo.fr pour le 28/08/2022. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN. Le comité de rédaction demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Madame, Monsieur,

Au mois de mars dernier, le conseil municipal a examiné les comptes administratifs de 2021, et a voté le budget 2022.

Pour les comptes de 2021, on constate une dégradation des ratios. Bien que cela n'ait rien d'alarmant, il est nécessaire d'être particulièrement prudent pour les années qui viennent. On observe effectivement une baisse des recettes dûent en particulier aux baisses et aux manques de dotations, et une augmentation des dépenses, liées aux hausses générales observées.

Pour le budget 2022, la section de fonctionnement a été établi avec prudence, et le contrôle de gestion sera resserré pour observer son exécution, et prendre éventuellement des mesures correctives rapidement.

Pour la section d'investissement, elle se porte particulièrement bien, et permet à la Commune d'envisager les projets avec sérénité.

Le projet qui nous occupe en ce moment est celui de la boulangerie. Le conseil municipal a effectivement décidé d'intervenir fortement en effectuant elle-même les investissements. En préalable, une étude de marché a été effectuée, et montre clairement la viabilité de ce commerce à Lassy. Nous nous orientons vers la construction d'un bâtiment qui se trouvera derrière le bar, sur un terrain acquis par la Commune il y a une dizaine d'années, en prévision de l'installation de commerces. L'entrée du magasin donnera directement sur le parking, ce qui devrait maximiser les passages. Enfin, dans la mesure où l'investissement sera public, nous serons particulièrement exigeant sur l'éclectisme de l'offre autant en boulangerie, qu'en pâtisserie.

Pour l'ancien local boulangerie, bien qu'il n'appartienne pas à la Commune, il devra rester à vocation commerciale. La charge d'en définir la destination exacte reste du ressort du secteur privé.



Compte tenu du projet de boulangerie, qui n'était pas prévu initialement, nous sommes contraints de retarder de plusieurs mois le projet de salle de sport. Chacun comprendra sûrement que c'est une décision sage, afin de ne pas être contraint d'endetter la Commune de manière déraisonnable.

Néanmoins, les implantations de services et de commerces continuent. Ainsi, un kinésithérapeute s'est installé sur la Commune, un institut d'esthétique a ouvert au début du mois de mai, et un salon de tatouage au milieu du mois.

Ce qui témoigne de l'attractivité de Lassy qui est dû à la prospérité soutenue de la Commune.

Au mois d'avril dernier, la Skate park a été mis en service. Il reste encore à aménager l'espace avec les tables et des bancs, et pour la pratique du vélo-cross.

Pendant les vacances scolaires, dans la suite du programme des travaux à l'école, la peinture sera refaite au rez de chaussé de la partie « extension ». Les autres parties ayant été réalisées les années passées.

Enfin, cette année, les « Arts2rues » ont pu se dérouler. Ils avaient été reportés l'année dernière à la vue de la situation sanitaire. Placés sous le signe de la fête foraine, la journée a rencontré un vif succès, autant auprès des petits que des grands.

Bon été à toutes et à tous

Le Maire

BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les comptes rendus des réunions sont consultables en totalité et disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

› Séance du 28 janvier 2022

MEDIATHEQUE : CONVENTION AVEC VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS D'EVEIL MUSICAL

La Communauté de Communes a pour objectif de favoriser l'éducation artistique et culturelle en développant la sensibilisation et l'éveil culturel des plus jeunes par l'élaboration et le lancement d'ateliers d'éveil musical.

Pour atteindre cet objectif, Vallons de Haute Bretagne propose à la Commune de Lassy la mise en œuvre d'ateliers d'éveil musical au sein de sa médiathèque municipale. Il convient de conclure une convention ateliers d'éveil musical.

Celle-ci précise que :

- les frais administratifs et d'intervention du musicien sont pris en charge par la Communauté de Communes
- la Commune de Lassy met à disposition ses locaux (médiathèque)
- le nombre d'heures d'intervention du musicien est de 11.2 heures par an, temps de déplacements compris.
- le référent responsable de la médiathèque municipale est présent pendant les ateliers en situation d'encadrement et d'apprentissage.

Ainsi, 6 séances d'éveil seront organisées d'une durée chacune de 45 mns. La responsable de la médiathèque lira des histoires et sera accompagnée par de la musique ou du chant joué par l'intervenant de Musicole.

En 2020, ces séances ont très bien fonctionné auprès du public cible : les 0 – 3 ans. Ces séances sont accessibles sur inscriptions. Mme Leduc explique que, grâce notamment à ce partenariat, la médiathèque de Lassy propose une offre d'animation chaque mardi.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention « ateliers d'éveil musical » proposée par Vallons de Haute Bretagne Communauté et d'autoriser le Maire à signer la convention.

Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0

FONCIER : RETROCESSION DE LA VOIRIE, DES RESEAUX ET DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT LES CHETTES

Vu la délibération 13-30 autorisant le Maire à signer une convention de rétrocession du lotissement « Les Chettes » à l'achèvement complet des travaux,
Vu la convention de rétrocession du lotissement « Les Chettes » signée le 9 avril 2013

Les travaux sont achevés et la décision de réception des travaux (4 lots) a été signée le 16 septembre 2020. L'ensemble des Dossier d'Ouvrages Exécutés ont été remis à la Commune.

Une enquête publique a été réalisée au mois d'août 2020 permettant de recueillir les observations des habitants du lotissement. Une réunion publique a été organisée avec les habitants le 6 décembre 2020 pour leur apporter des réponses. La rétrocession peut désormais être mise en œuvre et ce, comme prévu par la convention, à titre gratuit.

Les éléments rétrocédés par la société d'aménagement Viabilis Aménagement sont les suivants :

- voiries, parkings, allées piétonnes
- Réseau d'assainissement eaux usées - Réseau des eaux pluviales
- réseau d'éclairage public et les systèmes connexes (système crépusculaire et horaire...)
- espaces verts et bassin tampon des eaux pluviales
- les systèmes de protection d'incendie

Le lotissement occupe une surface d'environ 15 767 m². Le plan de rétrocession est joint en annexe à cette présente délibération. Dans les conventions de rétrocession, la Commune s'engageait à reprendre les espaces communs. Le promoteur, comme prévu par la convention, nous a reversé 1% du montant des travaux.

Lors de l'enquête, quelques observations des habitants nous ont été transmises. Les colotis sont d'accord pour ne pas lever l'interdiction des poulaillers dans leur lotissement. Les élus demandent que pour les prochaines opérations de ce type avec un lotisseur, celui-ci présente au conseil un tableau des travaux réalisés (avec les coûts).

Après avis favorable du bureau municipal, Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition à titre gratuit des espaces publics, de la voirie, des réseaux et autres équipements précités du lotissement Les Chettes. Et de dire que les frais d'acte notarié seront supportés par la Société Viabilis Aménagement

Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0

VIE MUNICIPALE

FONCIER : RETROCESSION DE LA VOIRIE, DES RESEAUX ET DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT LES HAUT THEBAULT

Vu la délibération 13-30 autorisant le Maire à signer une convention de rétrocession du lotissement « Les Haut Thebault » à l'achèvement complet des travaux, CM 28/01/2022

Vu la délibération 18-55 en date du 19 octobre 2018 autorisant le Maire à lancer une procédure de transfert d'office au bénéfice de la Commune des espaces publics, des réseaux et éclairages du lotissement « Les Haut Thebault », sans indemnités,

Vu la convention de rétrocession du lotissement « Les Chettes » signée le 9 avril 2013

Les travaux sont achevés et la décision de réception des travaux (4 lots) a été signée le 16 septembre 2020. L'ensemble des Dossier d'Ouvrages Exécutés ont été remis à la Commune. Une enquête publique a été réalisée au mois d'août 2020 permettant de recueillir les observations des habitants du lotissement.

Une réunion publique a été organisée avec les habitants le 7 décembre 2020 pour leur apporter des réponses. La rétrocession peut désormais être mise en œuvre et ce, comme prévu par la convention, à titre gratuit.

Les éléments rétrocédés par la société d'aménagement Viabilis Aménagement sont les suivants :

- voiries, parkings, allées piétonnes
- Réseau d'assainissement eaux usées
- Réseau des eaux pluviales
- réseau d'éclairage public et les systèmes connexes (système crépusculaire et horaire...)
- espaces verts et bassin tampon des eaux pluviales
- les systèmes de protection d'incendie

Le lotissement occupe une surface d'environ 14 437 m². Le plan du lotissement est joint en annexe à cette présente délibération.

Après avis favorable du bureau municipal, le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition à titre gratuit des espaces public, de la voirie, des réseaux et autres équipements précités du lotissement Les Haut Thébault. et de dire que les frais d'acte notarié seront supportés par la Société Viabilis Aménagement

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

ASSOCIATIONS : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Association	Montant
ARIC	200 €
Les Petits Lasséens	208.08 €
Travaux Manuels	624.24 €
Comité des Fêtes	600 €
La synergie	150 €
CRIC	100 €
Club des Ajoncs	540 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité d'attribuer des subventions aux associations dans les conditions et montants définis dans le tableau ci-dessus.

(Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

CULTURE : DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE FESTIVAL « LES ARTS 2 RUE » AU TITRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE VOLET 3

La Commune organise en 2022 une édition du festival « Les Arts 2 Rue ». Au titre du volet 3 du Contrat Départemental de territoire Tiers Public 2022, le Département d'Ille et Vilaine soutient toute action ou manifestation relevant de l'inclusion sociale, du bien vieillir ensemble, l'enfance et la jeunesse, l'accès à la culture et au sport pour tous, l'équilibre territorial, le développement durable et la transition énergétique, sollicitant un financement au titre du fonctionnement.

Le Festival « Arts2Rues » contribue fortement à l'accès à la culture pour tous, à une forme d'inclusion sociale en permettant à tous les habitants de participer à la vie culturelle de leur territoire et donne une place particulière au public enfants et jeunes dans sa programmation. Cet événement ayant un rayonnement au minimum intercommunal, voire départemental, au regard des fréquentations passées, peut donc faire l'objet de ce soutien départemental. Le budget prévisionnel de cet événement, organisé par la Commune, en partenariat avec de nombreuses associations et acteurs locaux, est de 14 000 € en fonctionnement, comme précisé dans le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT			Festival "Les Arts 2 Rue" édition 2022	
	DEPENSES		RECETTES	
6042	Achat de prestations de services (artistes)	13 000,00 €	DEPARTEMENT (contrat Départemental de territoire volet 3)	7 000,00 €
60623	Alimentation	300,00 €	Commune de Lassy	7 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	200,00 €		
6135	Locations	150,00 €		
6237	Publications	350,00 €		

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le plan de financement de l'édition 2022 du festival « Les Arts2Rues » et de solliciter au Département 35 une subvention de 7 000 € au titre du volet 3 du Contrat Départemental de Territoire -Tiers Publics – 2022

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : REALISATION D'UNE ETUDE DE MARCHÉ PAR LA CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

La Commune de Lassy envisage l'installation d'une boulangerie dans des locaux lui appartenant. Ces locaux nécessitent d'être rénovés et aménagés pour accueillir une telle activité.

Ce projet de travaux pourra être soutenu financièrement par divers partenaires institutionnels telle que la Région. Ce projet peut bénéficier d'un soutien de la Région au titre du programme « bien vivre ensemble en Bretagne ». Afin de solliciter ce soutien, il convient préalablement de réaliser une étude de marché pour étudier la faisabilité économique d'une boulangerie dans le bourg de Lassy.

La Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Ille et Vilaine peut réaliser cette étude de marché pour le compte de la Commune. Le coût de cette prestation est de 2 400 € TTC conformément au devis présenté par la CCI.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acter la réalisation d'une étude de marché par la Chambre du Commerce et de l'industrie pour le compte de la Commune pour étudier la faisabilité économique d'une boulangerie à Lassy

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

› Séance du 18 mars 2022

MARCHES PUBLICS : MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJET DE CREATION D'UN COMMERCE DE BOULANGERIE

L'activité de boulangerie sur la Commune a cessé fin janvier 2022. Cette activité commerciale est essentielle pour la dynamisation du bourg et pour les habitants de la Commune.

Il convient de permettre l'installation d'une nouvelle boulangerie dans des délais les plus optimisés possibles.

Ainsi, il convient en premier lieu que la Commune, en sa qualité de futur maître d'ouvrage de cette opération, s'entoure d'une mission de maîtrise d'œuvre. Les travaux de cette opération sont estimés à 210 000 € HT.

Une mission de maîtrise d'œuvre complète (études préalables, consultations des opérateurs économiques pour les travaux, analyse des offres, direction des travaux et accompagnement à la réception) pour une telle opération est estimée à 27 000 € HT maximum, soit 32 400 € TTC.

Considérant qu'il convient de lancer rapidement cette mission de maîtrise d'œuvre, Monsieur le Maire précise que l'estimation a été réalisée sur la base d'un montant de travaux équivalent à 1500 € HT le m², ce qui semble être largement suffisant.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à souscrire et signer le marché afférent, après procédure adaptée de mise en concurrence, dans la limite d'un montant maximum de 27 000 € HT.

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AU TITRE DU DISPOSITIF « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE » POUR LE PROJET DE CREATION DE LA FUTURE BOULANGERIE

Le projet de création d'un commerce de boulangerie – pâtisserie sur la Commune de Lassy peut faire l'objet d'un soutien de la Région Bretagne au titre du dispositif 2022 « Bien vivre partout en Bretagne ».

La Région accompagne effectivement les communes dans la réalisation et la mise en œuvre de stratégies globales de dynamisation de centres villes ou centres bourg. Sont éligibles les projets d'investissement ou les études. Une boulangerie est considérée comme une activité essentielle pour un bourg et sa création peut donc être accompagnée par la Région.

Le plan de financement est le suivant :

Objet	DEPENSES		RECETTES	
	Montant en en € HT	Montant en € TTC	FINANCEMENT	Montant en €
Maîtrise d'œuvre et autres études	30 000	36 000	REGION « bien vivre partout en Bretagne »	76 300
Diagnostic énergétique	1 500	1 800	DEPARTEMENT « dynamisation des centre-bourgs »	95 375
Travaux	210 000	252 000	ETAT	114 450
Equipements	140 000	168 000	CRTE (Etat)	10 000
			AUTOFINANCEMENT	161 675
			EMPRUNT	0
TOTAL	381 500	457 800	TOTAL	457 800

Le Conseil, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet de création d'une boulangerie
- DE SOLLICITER une aide de la Région au titre du dispositif « bien vivre partout en Bretagne » à hauteur de 20 % du montant total HT du projet, soit un montant de 76 300 €
- D'ARRÊTER le plan de financement précité

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA DSIL POUR LE PROJET DE CREATION DE LA FUTURE BOULANGERIE

Le projet de création d'un commerce de boulangerie – pâtisserie sur la Commune de Lassy peut faire l'objet d'un soutien de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local 2022.

Le Conseil, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de solliciter une aide de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement à hauteur de 30 % du montant total HT du projet, soit un montant de 114 450 € – . (Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'APPEL A DOSSIERS « DYNAMISATION DES CENTRE BOURGS » POUR LE PROJET DE BOULANGERIE

Le projet de création d'un commerce de boulangerie – pâtisserie sur la Commune de Lassy peut faire l'objet d'un soutien du Département d'Ille et Vilaine au titre de l'appel à dossiers « Dynamisation des centre-bourgs ». Ce type de commerce est en effet considéré comme essentiel.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une aide du Département 35 au titre de l'appel à projets « dynamisation des centre-bourgs » d'un montant de 95 375 €

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

FINANCES : DEMANDE DE FINANCEMENT AU DEPARTEMENT AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE POUR LE PROJET DE CREATION D'UN SKATE PARK

Pour ce projet, la Commune en tant que Maître d'Ouvrage, peut bénéficier d'un soutien du Département à travers le Fonds de Soutien Territorial (FST). Le Conseil a délibéré en date du 21 mai 2021 pour solliciter le soutien du Département 35 au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Il convient de préciser le plan de financement. Le coût total du projet est de 94 657 € HT, soit 113 588 € TTC. Ce coût englobe la totalité des prestations relatives au

projet, à savoir : acquisition de parcelles, terrassement et construction de la dalle accueillant la structure skate-park, fourniture et installation des modules de skatepark, aménagement des abords, aménagement des accès piétons et secours, éclairage, etc. Le FST intervient à hauteur de 32.8 % du montant total HT du projet (taux modulé propre à la Commune de Lassy).

Ainsi, la Commune peut solliciter une enveloppe FST d'un montant de 31 047.50 €. Le plan de financement du projet est présenté aux membres de l'Assemblée.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Objet	DEPENSES		RECETTES	
	Montant en en € HT	Montant en € TTC	FINANCEMENT	Montant en €
Acquisition de parcelles	14 167	17 000	DETR	26 100
Terrassement - dalle	46 130	55 356	FST	31 047.50
Modules de skate park	30 360	36 432	CRTE	5 000
Aménagement (paysager, éclairage plateforme)	4 000	4 800	AUTOFINANCEMENT	51 440.50
			EMPRUNT	0
TOTAL	94 657	113 588	TOTAL	113 588

- D'APPROUVER le projet « construction d'un skate-park et aménagements annexes divers »
- DE SOLLICITER une aide du Département au titre du FST à hauteur de 32.8 % du montant total HT du projet, soit un montant de 31 047.50 €
- D'ARRÊTER le plan de financement précité

> Séance du 8 avril 2022

INTERCOMMUNALITE : CONVENTION ARGENT DE POCHE

Le dispositif « argent de poche » permet à de jeunes mineurs de 16 et 17 ans d'acquérir une première expérience professionnelle. En échange de travaux collectifs dans la Commune, ils sont rémunérés sur la base du SMIC horaire pour effectuer un chantier correspondant à 3 missions de 4 heures.

Vallons de Haute Bretagne Communauté gère auparavant ce dispositif. L'EPCI propose de continuer à coordonner et de financer ce dispositif dans la limite d'un nombre de chantiers par commune. Il est ainsi attribué à la Commune de Lassy 3 chantiers dont les frais feront l'objet d'un remboursement par la Communauté de Communes.

VIE MUNICIPALE

Il est précisé que si les communes souhaitent organiser un nombre supérieur de chantiers, elles prendraient à leur charge les coûts afférents des chantiers supplémentaires. Une convention de mise en place du dispositif « Argent de poche » pour l'année 2022 a été soumise à la Commune par l'EPCI. Celle-ci précise que la Communauté de Communes remboursera la commune de Lassy, dans la limite de 3 chantiers de 12 heures, sur présentation d'un bilan, sur la base d'une rémunération des jeunes équivalente à un SMIC horaire, toutes charges comprises.

Elle précise également que l'encadrement des missions et des jeunes bénéficiaires sera réalisé par les agents communaux. Les services de la Commune assurent la gestion administrative des contrats et de la paie des jeunes recrutés pour ce dispositif. Enfin, l'EPCI proposera en parallèle à tous les jeunes accueillis des ateliers de bilan et de valorisation des expériences dans un CV.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le déploiement du dispositif « Argent de poche » sur la Commune de Lassy sur la base de la convention « mise en place du dispositif argent de poche » pour l'année 2022

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

FINANCES : BUDGET

Exécution du budget principal 2021

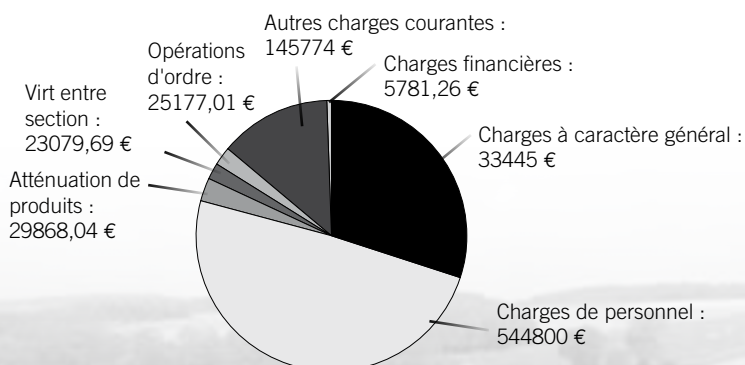
Le compte administratif 2021 fait ressortir un excédent de clôture de 827 059.52 €.

Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2021	1 047 257.78 €	343 887.04 €
Recettes 2021	1 113 307.60 €	549 181.61 €
Résultat de l'exercice 2021	66 049.82 €	205 294.57 €

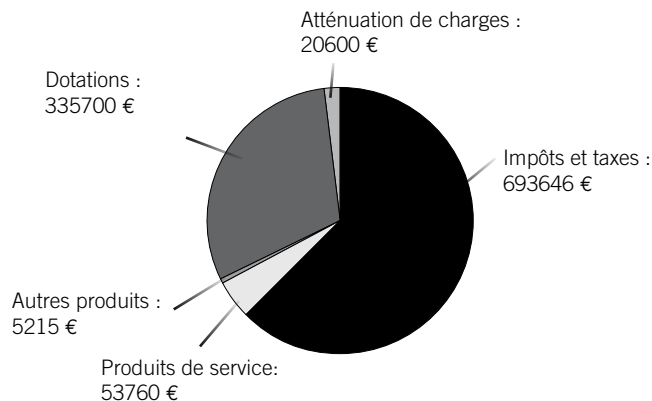
Budget primitif 2022

Un budget prévisionnel, en section fonctionnement, de 1 108 925,00 €

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



Un budget prévisionnel, en section investissement, de 1 122 568,53 € pour financer :



INAUGURATION DU SKATE PARK Le 2 juillet

TRAVAUX

Des nouvelles du skate park

Comme prévu la dalle du skate a été coulée le 28 mars 2022. Après 2 semaines de séchage la société 3R est venue installer les différents modules choisis par les jeunes lors des réunions du groupe projet et votés par le conseil municipal. 2 jours pour permettre une stabilisation totale des installations et les jeunes ont pu se lancer sur la plateforme et exécuter des figures acrobatiques en trottinettes et skate board. Yann l'animateur jeunesse a été avec les jeunes les premiers jours afin de se familiariser avec le règlement d'utilisation. Pour poursuivre l'aménagement du terrain un merlon de terre a été créé par les agents des services techniques côté médiathèque. Maintenant il reste à finaliser l'implantation de la haie bocagère côté route de la mairie, l'achat de tables de pic nic, de bancs et de poubelles pour accueillir les familles. Les éclairages et la vidéo protection sont aussi à installer dans le futur. Prochain aménagement, en cours d'élaboration avec Yann l'animateur, les jeunes de l'espace jeunes et un papa lasséen, les 2 terrains de bosses pour la pratique du VTT à destination des initiés et des débutants. Affaire à suivre



.....

Tous les Lasséens sont invités à l'Inauguration officielle du skate le 2 juillet de 10h à 12h organisée par la municipalité et l'espace jeunes. **RDV sur le terrain situé Rue de la mairie**, direction Baulon, près du parking des services techniques. Venez profiter des démonstrations des jeunes et partager le vin d'honneur préparé par les jeunes.

Expression des groupes

« Lassy, Cap 2026 »

Nous maintenons notre cap !

Fidèles à notre programme, des travaux de réfection de la salle des associations ont été réalisés, le skate Park a été mis en service, construit grâce à un groupe de travail participatif regroupant des élus, des habitants, l'animateur et des jeunes volontaires. Toujours dans la même dynamique de notre programme de soutenir la création de commerces, 2 nouveaux salons ont ouverts en mai. Elodie et Daphnée vous y accueillent pour « un instant pour soi ».

Cet été nous reconduisons 2 dispositifs pour nos jeunes leur proposant à la fois des activités de loisirs mais aussi une première expérience professionnelle en échange de travaux d'intérêt collectif dans la commune, un 1^{er} pas vers l'autonomie.

Fidèles à nos engagements et la volonté de favoriser le bien-être sur la commune et le lien social intergénérationnel nous avons offert le 21 mai aux lasséens la 8^{ème} édition des Arts2rues en collaboration avec des commerçants lasséens et des associations volontaires à être partenaires. Une belle réussite grâce à cette belle énergie collective. Dans ce même objectif d'un bien-être au sein de la nature, nous lancerons bientôt le projet de création d'un parcours de santé et de promenade dans l'espace naturel.

Nous vous souhaitons un bel été reposant et ressourçant.

« Lassy participatif »

Chers Lasséennes et Lasséens, nous restons vigilants !

Depuis le dépôt de la pétition par des lasséens pour une réflexion sur l'implantation d'une nouvelle boulangerie, les choses avancent. Toujours sans concertation, mais elles avancent. La future boulangerie sera créée en face de l'église renforçant ainsi la connexion avec le Sympatic bar. Cette idée ne date pas d'hier, plusieurs lasséens, dont notre ancien boulanger, l'exprimaient depuis plusieurs années. Cela permettra de profiter d'un plus grand trafic routier, augmentant ainsi le chiffre d'affaires.

Depuis peu, la maison des associations a été relookée avec quelques touches de peinture. On regrette qu'aucune rencontre avec les associations n'ait été organisée afin qu'elles expriment leurs besoins, car le mur qui servait pour la projection des powerpoints est désormais tout vert.

En matière de communication, nous rapportons des témoignages comme quoi il est toujours très compliqué de recevoir des réponses aux mails envoyés à la Mairie, que vous soyez habitant, élu ou commerçant. En attendant votre réponse, vous pouvez toujours consulter le panneau lumineux, qui vous donne la météo même après minuit.

Enfin, nous félicitons les assos, les enfants et tous les lasséens qui se sont engagés pour soutenir la population ukrainienne..

VIE MUNICIPALE

Etat Civil



Naissances :

- 7 avis de naissances

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.



Mariage :

- Melle Laura CHEREL et Mr CHAUVEAU Erwann célébré le 23 avril 2022

VIE ASSOCIATIVE

Le club des Ajoncs

Le Club des Ajoncs vous accueille 2 jeudis après-midi par mois, voire 3 (les 2^{ème}, 4^{ème}, voire le 5^{ème} jeudi) et pourquoi pas plus si vous êtes intéressés. Il propose différentes activités : jeux (cartes, triominos...), marche, sorties et voyages, boules (sur terrain spécifique), palets, initiation à l'informatique (en lien avec la médiathèque) et plusieurs repas dans l'année.

Et nous sommes ouverts à toute nouvelle suggestion. Nous vous attendons avec impatience et si vous voulez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler le 06.58.14.66.52.

Une Zone de Gratuité vient d'ouvrir sur la commune

Ce projet est porté par 2 associations Le comité des Fêtes et La Synergie. Il vise autant la solidarité entre les habitant.e.s que la réduction des déchets, dans l'idée d'aller vers un mode de consommation plus durable.

Mais qu'est-ce qu'une zone de gratuité ?

C'est un espace où l'on peut déposer ce dont on n'a plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable) et prendre ce que l'on veut (même si on n'a rien déposé.). On peut donc prendre, donner ou bien les 2.

Concrètement, à Lassy cette zone de gratuité ressemble à un petit magasin gratuit plutôt bien achalandé : vêtements enfants, adulte, linge de maison, livre, jeux, DVD, vaisselle,... N'hésitez pas à passer y faire un tour pour y prendre ce dont vous avez besoin.

Elle se situe dans la petite salle sous l'école. La zone de gratuité est ouverte en accès libre le vendredi de 16h30 à 18h30. On peut également y accéder lorsque la salle est ouverte pour les ateliers coutures du club des travaux manuels les jeudi de 10h à 12h et de 21h à 22h. Prenez cependant soin de ne pas trop déranger les couturières.

Pour tout info complémentaire lassynergie@gmx.fr + cdf. lassy@gmx.fr



Le Pont de Pierre

Après la restauration d'une première fontaine dans le centre bourg, l'association Le Pont de pierres s'est attaquée aux travaux de mise en valeur d'une deuxième fontaine rue du Pâtis du bourg.

Une équipe de six bénévoles s'est attaquée aux travaux de cette fontaine. Il a fallu tout d'abord aménager un accès à la parcelle, avec de gros cailloux, pour atténuer le dénivelé avec le trottoir.

Les fossés bordant la parcelle ont été nettoyés et creusés pour faciliter l'évacuation de l'eau. La végétation autour de la fontaine a été coupée car elle risquait de briser le scellement des pierres. Les abords de la parcelle ont aussi été nettoyés. La pompe a été mis en valeur. Puis, le vieux moulin à grains en fonte, donné par un exploitant agricole, a été déplacé. Il sera



restauré.

En fin de journée, les bénévoles se sont répartis pour nettoyer deux espaces, passage obligé pour les circuits balisés, la « Croix des rouillères » et la « Mare du milieu ». Il a été procédé aussi à la mise en place de panneaux de signalisation sur le « Circuit des ruisseaux ».

Cette journée de travail s'est déroulée dans la bonne humeur. Merci encore aux fidèles bénévoles pour leur implication.

La médiathèque de Lassy

Coordonnées

Médiathèque de Lassy
14 rue de la Mairie
35580 LASSY
Responsable : Chann Lavigne/Sandra Duchêne
Tél : 02.99.42.02.87
mediatheque.lassy@gmail.com
www.lassy.fr

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 – 18h
Mercredi : 10h – 12h & 16h30 – 18h30
Jeudi : 16h30 – 18h
Vendredi : 16h30 – 18h (hors vacances scolaires)
Samedi : 10h – 12h30 & 14h – 16h

Une nouvelle bibliothécaire vous accueille



Chann Lavigne, la bibliothécaire titulaire, est actuellement en congés maternité. Durant son absence c'est Sandra Duchêne qui la remplace aux commandes de notre bibliothèque avec pour l'accompagner toute l'équipe des bénévoles expérimentés. Lasséenne, Sandra a réalisé une reconversion professionnelle en passant du monde de la petite enfance à celui des médiathèques. Un parcours universitaire complet avec des stages en bibliothèques du réseau de VHBC (médiathèques de Goven, Baulon et Lassy) lui a permis d'obtenir son DU d'Assistant des bibliothèques et de documentation ainsi que la connaissance des interlocuteurs et partenaires locaux. Un temps d'encadrement par Chann avant son départ en congés a permis à Sandra de rapidement s'engager dans ses différentes missions. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle s'investit dans les différents projets et animations de la médiathèque.

Les Ateliers du mercredi



Les **Ateliers créatifs du Mercredi** animés par l'Association Sourire Malgache, et subventionné par la mairie, ont été l'occasion pour les petits Lasséens de fabriquer des porte-clés en

plastique dingue et des nids remplis d'œufs décorés et d'œufs au chocolat !

Les créations des Ateliers du Mercredi :

Les prochains ateliers auront pour thème la fabrication de boîtes porte-crayon, de porte-téléphone et de pantins sans oublier la fête des Mères !

Prochains ateliers :

Mercredi 01 juin |

Porte téléphone | à partir de 6 ans

Mercredi 06 juillet |

Pantins | à partir de 6 ans

Les Ateliers couture du Samedi

Lors des **Ateliers Couture du Samedi**, les adolescentes ont eu le plaisir de fabriquer des sacs, des peluches et des tortues géantes !! Les Ateliers Couture sont ouverts aux débutant(e) s. Chaque participant peut y réaliser son projet personnel et bénéficier des conseils des bénévoles. Toutes ces animations ont lieu à la médiathèque, n'hésitez pas à y inscrire votre enfant !

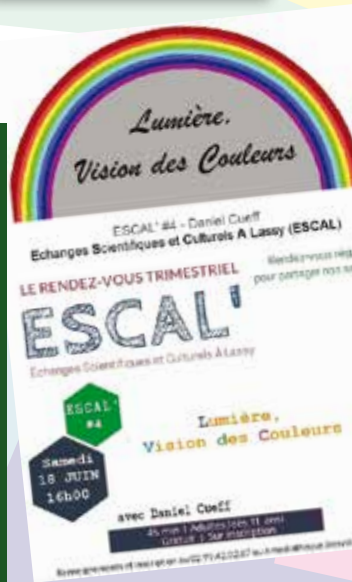
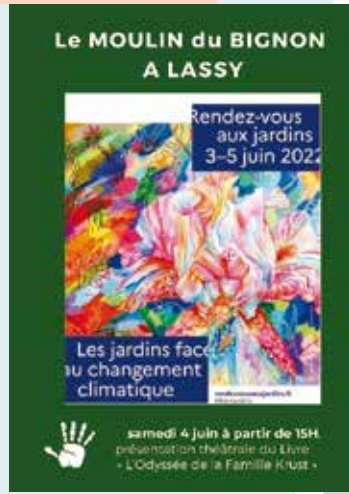
Prochains ateliers :

Samedi 18 juin | Adultes

Samedi 02 juillet | Ados



Les Actus de la Bibli



L'Beauty

L' BEAUTY
BIEN-ÊTRE
&
BEAUTÉ

Praticienne en beauté des ongles, beauté du regard, et

massages bien-être, je prends un réel plaisir à prendre soin de mes client.e.s.

Ce métier est une vraie vocation que j'exerce avec passion et générosité : bienveillance, écoute et partage font partie de mes plus grandes valeurs.

Mon souhait : Transmettre mon énergie positive et aider mes

client.e.s à se sentir mieux dans leur corps et dans leur tête ! Je suis à leur écoute, je m'adapte à leurs besoins et leurs envies afin que chaque visite reste un moment inoubliable.

Mon projet de développement :

Afin d'ouvrir une plus grande offre de service aux lasséens, j'ai le projet de passer l'examen de CAP Esthétique Cosmétiques et Parfumerie. Aussi, à l'avenir, je pourrai ouvrir des prestations telles que le maquillage, les soins du corps et du visage. A compter de début juin, ma collaboratrice Marie-Anne proposera des prestations d'épilations femme et homme au sein du salon. Celles-ci sont réservables sur le site de réservation en ligne Planity.



Par ailleurs, j'ai l'ambition de travailler en collaboration avec l'Espace Jeunes en proposant des ateliers beauté dédiés aux enfants et adolescents. Mes clientes auront également des propositions d'ateliers en petit comité, pour leur transmettre des astuces beauté au sein de L'Beauty.

Dans l'accueil du salon, il existe un espace boutique dans lequel je propose des cosmétiques et accessoires textiles de production locale et naturelle. Vous pouvez également offrir des cartes cadeaux L'Beauty !

Lassy est une ville dans laquelle j'habite depuis près de 10 ans et je m'y sens très bien ! J'ai le souhait d'œuvrer pour les lasséens et la commune et cela me paraissait tout naturel de proposer un salon de bien-être et beauté dans notre beau village. Je suis vraiment heureuse d'avoir le privilège de contribuer au dynamisme local !

Vous pouvez retrouver et réserver vos prestations chez L'Beauty sur la plateforme de réservation Planity ou via le QR Code ci-contre :



Daphné Tatoo



Depuis toute petite, l'écriture et le dessin rythment mes journées.

Longtemps partagée entre ces deux passions, j'ai réalisé des études de lettres modernes tout en continuant à dessiner pour le plaisir. Finalement embauchée à l'accueil des Champs Libres à Rennes, les collègues du marketing qui me voyaient cacher mes dessins sous les dossiers ont fini par me proposer de réaliser des illustrations pour les animations scolaires et les brochures.

J'ai donc développé ma micro entreprise d'illustration en parallèle de ce travail et ai réalisé de nombreuses prestations pour différents types d'entreprises jusqu'à ce que ça suffise plus à satisfaire ma soif de dessin. La

retrouvaille d'une grande amie perdue de vue et devenue tatoueuse a

provoqué un déclic. J'ai compris que ce métier me correspondrait parfaitement et je me suis lancée.

Après un an de formation et plus de trois ans à Bruz chez un autre tatoueur, j'ai nourri l'envie de créer mon propre espace, avec mon énergie, mon atmosphère, mon univers.

Lors de mes recherches, j'ai rencontré et sympathisé avec Élodie qui ouvre L'Beauty à Lassy et elle m'a parlé du local voisin du sien qui pouvait m'intéresser. De fil en aiguille, j'ai découvert la très jolie commune de Lassy et senti que ce local était une belle opportunité.

Selon l'avancée des travaux, je devrais pouvoir ouvrir autour de mi mai, et j'ai hâte de rencontrer et accueillir les Lasséens. Je fonctionne sur Rendez-vous et propose des créations 100% uniques et personnalisées ! À bientôt





Que les « chevelures » se rassurent, le salon reste bien ouvert ! Les rumeurs ont des conséquences pour les commerces et concernant le salon, celle-ci aura tiré son avantage de faire parler de Résilience jusque dans les communes autour de Lassy.

Plutôt que de polémiquer je préfère vous faire partager quelques expériences, qui je le souhaite, vous donneront l'envie de vous installer dans l'un des fauteuils :

« Je viens au salon depuis son ouverture. J'allais auparavant sur Rennes pour me faire coiffer et j'ai retrouvé avec Céline tout ce que je recherche pour un salon de coiffure : accueil chaleureux, professionnalisme, conseils précieux (soin du cheveux, coupe, coiffage), détente avec le massage. Céline répond toujours à mes envies avec des couleurs et coupes modernes et c'est un plaisir d'y retourner à chaque fois. » Mélanie L.

« Le salon résilience est incroyable, comme Céline qui est très professionnelle. C'est la première coiffeuse à comprendre ce que je veux, même avec peu d'informations. Je ressors toujours satisfaite. La dernière couleur qu'elle m'a faite est impeccable et totalement ce que je désirais. Je suis ravie de ses prestations et de ses conseils, elle est toujours à l'écoute. Je recommande Céline les yeux fermés. De plus, le salon est bien tenu. Vraiment, Résilience est l'endroit où aller se faire coiffer. » Sarah DF.

« Je recommande vivement, je suis très satisfaite des résultats : brushing, mèches, patine, coupe... beaucoup de professionnalisme

avec devis en début de prestation, très agréable et au petit soin avec proposition de boissons chaudes et petite gourmandise lors des pauses de produits, n'hésitez pas vous serez entre de bonnes mains!! » Elodie DH.

« Nous sommes ravis des prestations, de l'accueil, du salon, nous le recommandons chaque fois que nous le pouvons. » Antoine et Paul D.

« Le salon de coiffure "Résilience" à Lassy offre des prestations toujours impeccables. Céline apporte un plus de part sa gentillesse et son intérêt envers ses clients(tes). Je suis ravie d'avoir une coiffeuse qui fait bien son métier » Claudine C.

« Nous avons découvert le salon avec une coupe pour notre fille et maintenant toute la famille y est habituée. Toujours bien accueillis et jamais déçus des prestations (jusqu'à la coiffure de mariée). Un vrai plaisir. Merci d'être là » Famille S.

« Témoignage lydie 42 ans ...J'en ai fait des salons de coiffure et des coiffeuses ..j'aimais satisfaite...Depuis plus d'1 an j'ai trouvé ma pépète dans ce salon de coiffure "resilience " tenu par Celine et d'ailleurs toute ma famille a pris sa carte de fidélité Céline est toujours de bon conseil ,ses couleurs sont top et ses doigts de fée me sublime !!! Style, rire et sourire sans oublier sa casquette ;) J'adore et ne changerai pour rien au monde Ma pépète !!! »

Les prises de RDV se font soit par téléphone, soit sur le site Planity ou en venant au salon : Suivez toute l'actualité du salon en scannant les codes ci-dessous :

A bientôt chez Résilience, Céline



Le sympatic Bar

- Christine
- Thomas
- vous accueille
- au **Sympatic Bar**
- rue de la mairie.

De multiples services :

- Bar/tabac, e-cigarettes, CBD, Jeux de Loto, Dépôt de pain, Epicerie de dépannage, Glaces de Maxent, cave à Rhum, Mondial relais, Ouest France, timbres fiscaux et postaux, demande de carte grise, paiement des amendes, point Crédit Agricole.

Horaires d'ouverture :

- Mardi à Jeudi : 6h45 - 13h30 / 16h-20h30
- Vendredi et Samedi : 7h - 20h30
- Dimanche : 7h - 13h00.



Le projet d'une nouvelle boulangerie suit son cours

Le pain fut longtemps l'aliment de base des Français et il occupe toujours aujourd'hui une place privilégiée sur leur table : 65% en consomment au petit-déjeuner, 76% au déjeuner et 77% au dîner, selon une étude QualiQuanti réalisée en 2021 pour la Fédération des entreprises de boulangerie pâtisserie. 48% des sondés reconnaissent même qu'ils ne pourraient pas s'en passer !

Le pain est également un symbole de notre pays, nombre d'étrangers ont l'image du français, béret sur la tête et baguette de pain sous le bras.

En février 2022 la boulangerie de notre commune a fermé après 12 ans d'existence (sans repreneur). Le local dans lequel se trouvait la boulangerie était trop exigü pour une boulangerie-pâtisserie, les élus ont exploré 2 pistes : rénover un local communal situé rue Pierre Marie JOSSE ou construire un local neuf à



côté du parking rue Jean Fontaine.

En parallèle **une étude de marché a été commandée à la CCI** (Chambre du commerce et de l'industrie) afin de savoir si cette activité commerciale était viable sur notre commune et à quel endroit de Lassy se trouvait l'emplacement le plus efficient.

Cette étude a confirmé qu'une boulangerie peut prospérer sur notre commune, et que le lieu le plus adapté est à côté du parking rue Jean Fontaine.

Donc rassurée sur la viabilité du projet et convaincue du lieu d'implantation, la municipalité a passé une annonce afin de trouver un boulanger pâtissier souhaitant développer son activité à Lassy. Plusieurs candidats se sont fait connaître et des discussions sont en cours avec plusieurs d'entre eux. **L'équipe municipale met tout en œuvre pour qu'une réouverture puisse se faire pour la fin de l'année 2022.**

« L'Échoppe du canut »

Cette échoppe permet à un groupement de producteurs locaux de vendre en circuit court leurs produits artisanaux, biologiques, lors de la permanence tenue par Loïc Guérillon, lui-même producteur. Ils vous proposent de la viande (bœuf/porc/ poulet fermier), charcuterie, produits laitiers, œufs, légumes, huiles, miel, confitures, conserves terrines artisanales, cidre, jus de pommes etc..... Loïc vous accueille le vendredi de 16h30 à 19H30.



9 dispositifs « Argent de poche » reconduits à Lassy en 2022

Le dispositif "Argent de poche" permet aux jeunes mineurs entre 16 ans (+1 jour) et 18 ans (-1 jour) d'acquérir une première expérience professionnelle. En échange de travaux d'intérêt collectif dans la commune, ils sont rémunérés sur la base du smic horaire pour effectuer trois missions de 4 heures. Les jeunes sont employés comme agents communaux vacataires le temps de leurs missions. Lassy va proposer ce dispositif pour 9 jeunes en finançant 6 chantiers, les 3 autres étant financés par VHBC. Comme l'an passé les services administratifs communaux gèreront entièrement l'aspect administratif (gestion des dossiers de candidature, réalisation des contrats d'embauche, élaboration des fiches de paye ...). Les chantiers seront proposés sur 2 périodes : **du 08 au 12 juillet et du 23 au 25 août**. Les candidatures sont à envoyer ou à déposer à l'espace jeunes à Yann jusqu'au 19 juin.

Tous les documents sont à retirer soit en mairie ou disponibles sur le site de la mairie. <https://www.lassy35.fr>
Attention il n'y aura pas de place pour tout le monde. L'ordre d'arrivée et la complétude des dossiers seront déterminant dans l'attribution des chantiers aux jeunes.

Pour toute information complémentaire :
Yann ROBERT – animateur jeunesse - animateur.lassy@gmail.com, ou, 06.83.08.15.76, ou en passant à l'espace jeunes.

POUR TON ARGENT DE POCHÉ

UN PETIT BOULOT

SUR 3 DEMI-JOURNÉES



DES MISSIONS D'INTERET GENERAL

SUR TA COMMUNE

DU 8 au 12 JUILLET ou 23 au 25 AOUT

INFOS ET CANDIDATURE :
SUR LE SITE DE LA COMMUNE <https://www.lassy35.fr/>
EN MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE et AU 02 99 42 03 33
OU PRES DE YANN L'ANIMATEUR JEUNESSE VIA MAIL
Co-financé par la Mairie de Lassy et l'intercommunalité VHBC



L'animation jeunesse communale (AJC) prend forme pour cet été du 11 au 29 juillet 2022 à Lassy

L'AJC version communale se prépare. Afin d'établir un programme adapté aux attentes et souhaits des jeunes Yann a travaillé avec eux les vendredis soir à l'espace jeunes. Une co-construction qui a permis aux jeunes d'être acteurs dans la programmation des activités diversifiées de cette nouvelle édition. Des temps en pleine nature, découverte de l'environnement par le sport, des défis à relever avec des escapes games, de l'initiation à la photographie etc ... mais aussi des temps d'accueil libre seulement pour se rencontrer et s'amuser simplement. Yann travaille aussi en réseau avec d'autres animateurs du territoire pour un programme qualitatif, attractif et varié pour des activités qui continuent à se compléter encore d'ici l'ouverture le 11 juillet. 3 temps forts, financés par VHBC, s'organisent aussi avec tous les espaces jeunes de la communauté de communes et le coordinateur jeunesse de VHBC. L'occasion d'une rencontre pour tous les jeunes du territoire lors de 2 soirées nocturnes : une à la piscine de Guipry/Messac, l'autre à Pont Réan. La 3^{ème} rencontre est en préparation, un peu de patience ...



Souvenirs de l'AJC 2021

Au regard des effectifs réglementaires possibles pour l'accueil des mineurs dans un espace jeunes, 1 animateur pour 12 jeunes, la municipalité, comme l'an passé, financera le renfort d'un 2^{ème} animateur durant ces 3 semaines d'AJC, une partie sera compensée par VHBC. **L'espace jeunes sera ouvert durant les 3 semaines de juillet**, seul jour de fermeture le 14 juillet. Les horaires seront adaptés en fonction des sorties et des activités organisées sur la commune.



Pour pouvoir anticiper les réservations des sorties et des transports Yann organise **une réunion d'information et d'inscription aux activités le Jeudi 16 juin de 19h à 20h à l'espace Jeunes** de Lassy. Date qui lancera les inscriptions auprès de Yann jusqu'au 1^{er} juillet. Tous les parents intéressés sont invités à venir

s'informer et partager avec Yann sur les modalités de fonctionnement des AJC.

Pour toute information : Yann ROBERT – animateur jeunesse animateur.lassy@gmail.com - ou au 06.83.08.15.76

Une NOUVEAUTÉ cette année : un départ en séjour pour un groupe de 12 jeunes.



C'est un projet qui tient à cœur depuis plusieurs années à la fois à l'animateur mais aussi aux jeunes de pouvoir partir en séjour durant la période estivale. Ce projet de l'espace jeunes va prendre forme cet été. Le séjour aura lieu du lundi 1^{er} au vendredi 5 Août pour 12 jeunes de 11 à 17 ans. Un départ co-organisé par Yann l'animateur jeunesse de la commune et un groupe constitué des 12 participants.

Afin d'élaborer ce séjour, Yann a mis en place **un groupe de travail** qui a la responsabilité de choisir un lieu de vacances, les activités et les repas, créer des règles de vie commune pour le groupe. Ce groupe est constitué de jeunes qui ont signé avec leurs parents **un contrat d'engagement à la construction de celui-ci et l'élaboration de son bilan pour pouvoir bénéficier du séjour**. Cette méthode de projet participative permet de créer en amont du départ une cohésion de groupe, d'appréhender les règles de fonctionnement au sein d'un collectif, et, de découvrir la gestion d'un budget contraint et raisonné. Le séjour est actuellement en pleine construction.

Pour toute information complémentaire :
Yann ROBERT – animateur jeunesse animateur.lassy@gmail.com, ou, 06.83.08.15.76, ou en passant à l'espace jeunes.



→ Suite de la p.10

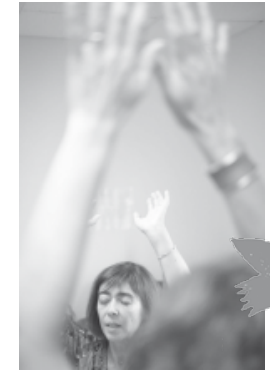
VIE ASSOCIATIVE

L'association Penser les maux

Et voilà une 1ère année écoulée pour l'association Penser les maux ! Malgré les événements sanitaires qui ont complexifiés la mise en place d'ateliers, nous sommes heureuses d'avoir pu réaliser et participer à plusieurs événements ! Atelier lecture, 2 weekend de Théâtre de l'opprimé animés par Aurélie Budor, le Festival des Courbes à Bruz organisé par l'association Les élégantes Courbes, la projection du documentaire "Option éducation sexuelle" en collaboration avec le Conseil de Développement du Pays des Vallons de Vilaine, la remise d'un trophée coup de cœur avec le Crédit Agricole, des ateliers de sophrologie avec Laurence Guillerey ! Une année riche en rencontres, en échanges, en questionnements, en développement et réflexions sur notre travail sur le territoire.

Pour les mois à venir, nous travaillons en collaboration avec Suzanne Jolys ("Suzette décolle les étiquettes") formatrice auprès des enfants, adolescents et adultes elle est passionnée par la pédagogie, le travail social et les questions relatives à l'égalité. Nous avons tout de suite eu envie de collaborer ensemble pour préparer des ateliers philo à destination des enfants et ados et adultes.

Pour cela nous allons mettre en place sur la commune et celles avoisinantes des boîtes à questions entre autres pour répondre directement aux questions que vous pouvez vous poser sur l'orientation sexuelle et affective, le genre, le



consentement, les stéréotypes sur l'égalité F/G, le cyber harcèlement... (liste non exhaustive !)

Nous souhaitons récolter vos mots, vos paroles, vos questions, vos témoignages de manière anonyme (selon votre souhait) en précisant juste votre âge.

Vous pouvez dès à présent nous envoyer des messages vocaux ou écrits sur tous les supports que vous souhaitez (whatsapp, messenger, instagram, facebook...) et sur le mail de l'association : paenserlesmaux@gmail.com ou au 0612295390 (Christelle Bravard) ou par voie postale : Association Penser les maux 5 rue de la mairie 35580 Lassy. Nous aimerions toucher toutes les tranches d'âge de 4 à 99 ans et plus !!

Merci d'avance pour tous vos retours que nous espérons très nombreux ! Christelle, Lydie, Natalia - Penser les maux

Travaux manuels

L'association des TRAVAUX MANUELS continue son action pour aider les Ukrainiens en vendant des crêpes les mardi et vendredi à la sortie de l'école et des gâteaux à l'échoppe le vendredi soir aux heures d'ouverture, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous avons déjà récolté 700 euros.

Merci à tous ceux qui font des gâteaux pour nous aider et à ceux qui viennent faire des achats.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et nous aider dans ce projet, contactez MA Gaudiche au 06.28.28.17.94



ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE

Notre association continue son partenariat avec l'association Vern à travers le monde qui récolte les journaux et papiers usagers pour les revaloriser auprès de la société Véolia. Les fonds ainsi récoltés permettent de financer diverses actions, entre autres l'achat de manuels scolaires à destination des écoles avec lesquelles ils sont en contact et qui en expriment le besoin. Ces fonds ont également permis de soutenir une entreprise sociale et solidaire malgache de ferronnerie d'art, entreprise bien connue de notre association qui se fournit



VIE ASSOCIATIVE
19 rue de la Touchette – 35580 LASSY
Tél : 02 99 42 06 74
souriremalgache@free.fr
www.souriremalgache.org

chez eux en artisanat malgache pour les marchés de Noël. Afin de les aider dans ces actions, vous pouvez déposer vos vieux papiers et journaux au local sous l'école le soir à la sortie de l'école, en même temps que le point de gratuité, et le jeudi entre 9h30 et 12h ou entre 20h45 et 22h30 pendant les ateliers « travaux manuels ».

DERNIÈRES INFOS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS est prévu le **vendredi 9 septembre de 16h30 à 19h30 même format que l'an passée** devant la mairie. En cas de pluie nous pourrions éventuellement nous rabattre vers la salle des fêtes.

La **réunion des associations pour réserver la salle des fêtes** sur le 2^{ème} semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023, **se déroulera le vendredi 22 septembre à 19h30 à la mairie.**

Les Bruyères

L'accueil de Loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans (ou scolarisé si moins de 3 ans) tous les mercredis et lors des vacances scolaires (Petites et grandes) de 7h30 à 18h30.

Modalités d'inscription

Pour des raisons d'organisation liées au fonctionnement général, au respect de la législation, à la commande préalable des repas et au respect des familles en attente d'une place, les familles doivent obligatoirement réserver les dates de présence de leur enfant.

Cette formalité est indépendante de l'inscription administrative. En raison de l'abus de certaines familles, les délais pour désinscrire vos enfants passent de 7 jours à 15 jours. Seules les absences pour maladie de l'ENFANT permettront la mise en place d'un avoir.

Votre enfant n'a jamais fréquenté notre accueil de loisirs :

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du secrétariat de notre association.

Vous pouvez également l'imprimer en vous rendant sur notre site : www.centre-lesbruyeres.bzh

Les dossiers sont à retourner par voie postale, dans la boîte à lettre de notre association ou par mail. Aucune inscription ne sera faite sur l'accueil de loisirs lui-même.

Dès réception DE VOTRE DOSSIER DÛMENT REMPLI avec les pièces jointes demandées, vous pourrez réserver vos places via notre portail familles (voir Comment réserver vos places ? ci-dessous)

Le Pôle enfance « L'arbre en couleur »

La crèche et l'association des assistantes maternelles ont enfin pu se RETROUVER.

Cela faisait deux ans que L'Arbre en couleurs et l'association Copains-copines n'avaient pas pu se réunir autour de projets communs à cause de la crise sanitaire.

C'est donc avec grand plaisir que l'équipe de la crèche a invité les assistantes maternelles et les parents de l'association à participer à un atelier lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

L'atelier « Dans les voiles » a fait la joie de tous les enfants : coucou-caché grandeur nature, chacun s'est amusé à se perdre, et surtout à se retrouver entre des draps et voilages suspendus.

Ces retrouvailles ont ravi également l'ensemble des professionnelles de la petite enfance, qui ont bien l'intention de se retrouver à nouveau lors d'animations ou d'activités communes.

Nous l'attendions avec impatience : les portes de la crèche se sont à nouveau ouvertes aux parents lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

Toute la semaine, du 21 au 25 mars, c'est avec une immense joie que l'équipe de L'Arbre en couleurs a invité les parents aux ateliers programmés lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Exploration, découvertes, manipulation, coucou-cachés, jeux collectifs, parcours moteurs, ateliers cuisine ou tapis lecture, il y en avait pour tous les goûts, de quoi satisfaire toutes les envies et toute la curiosité de nos tout-petits. Cuisiner avec Sylvie, moudre du café dans un moulin, partir à la chasse aux noix, souffler sur des plumes, retrouver des animaux cachés, faire glisser des bouchons et les retrouver, écouter l'histoire « des choses précieuses », se perdre dans les voiles, créer des œuvres d'art avec les éléments de la nature ... Une semaine riche d'expériences et de rencontres !

Si vous rencontrez des difficultés, notre secrétariat est à votre écoute pour vous accompagner.

Votre enfant a déjà fréquenté notre accueil de loisirs :

Vous avez déjà reçu par mail votre identifiant et votre mot de passe pour accéder à votre Espace Famille. Pensez à mettre à jour votre dossier directement en ligne. Une facturation automatique de votre adhésion 2021/2022 sera effectuée dès la première réservation.

Tarifs:

Les tarifs des A.C.M. sont votés par le conseil d'administration de l'association. Ils sont fixés à la journée, demi-journée avec ou sans repas sur la base du quotient familial.

Le montant de la participation de la CAF, MSA, Comité d'Entreprise, ou autre organisme est déduit du montant demandé aux familles si le justificatif est présenté au moment du paiement.

Ces tarifs sont appliqués pour les familles résidant sur les communes ayant passé une convention de partenariat avec l'association (Bréal sous Montfort, Goven, Lassy, Baulon et St Thurial) et participant financièrement au fonctionnement de la structure.

TARIFS au 2 septembre 2021 pour les communes de BAULON, BREAL SOUS MONTFORT, LASSY et GOVEN: **De 10,20 € à 19,20 €** selon votre quotient familial



Pour toute inscription et renseignement, vous pouvez vous adresser au : Pôle Enfance L'Arbre en Couleurs,
4 passage de La Levrais, 35 580 Goven, Tel : 02 23 61 13 30, Fax 02 99 42 01 94, direction. larbreencouleurs@goven.fr

École Camille Claudel - LASSY

INSCRIPTIONS SCOLAIRES, La rentrée 2022 se prépare maintenant !

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique Camille Claudel de Lassy pour l'année scolaire 2022-2023 ?

Quelles démarches ?

Pour toute inscription, veuillez passer dans un premier temps en Mairie avec votre livret de famille. Puis à l'école muni de :

- votre livret de famille

- du carnet de santé de l'enfant.

Puis il vous faudra prendre un rendez-vous auprès de la directrice de l'École Madame Isabelle Guihard.

Coordonnées : École Camille CLAUDEL

7 rue de la Mairie - 35 580 LASSY

Tél. : 02 99 42 02 71 - Fax : 02 99 42 02 71

Samantha Davies à l'école CAMILLE CLAUDEL

Nous, les élèves de CE1-CE2, nous avons accueilli avec beaucoup d'émotions la grande navigatrice Samantha Davies le 27 janvier 2022 dans notre classe. Nous l'avons suivie lors sa participation à la Transat Jacques Vabre. C'est une course qui part du Havre et qui arrive en Martinique. Elle est arrivée 5^{ème} avec son co-skipper Nicolas Lunven. Elle nous a montré un petit film sur sa course, elle a répondu à nos questions, elle a signé nos dessins et nous avons pris des photos avec nos maquettes. Nous étions habillés en rouge et blanc comme les couleurs de son bateau « Initiatives-Cœur ». Sam a un grand cœur car elle permet de sauver des enfants qui ont des malformations cardiaques. Elle aura un nouveau bateau pour sa prochaine course, la route du Rhum qui partira en novembre prochain de St Malo. Nous n'oublierons jamais ce moment !

Les élèves de CE1-CE2 de Lassy.



« Invitation aux parents des nouveaux écoliers à la rentrée 2022 »

Votre enfant va fréquenter l'école Camille Claudel à partir de septembre 2022. Afin de vous permettre de découvrir les locaux périscolaires, la municipalité vous convie à une rencontre de présentation des services de garderie et du restaurant scolaire.

RDV à la garderie vendredi 10 juin à 18h30 pour une visite des lieux et un petit goûter.

Un agent des services périscolaires et Mr Bourdeverre, adjoint en charges des affaires périscolaires, vous accueilleront.



Entrée de la garderie

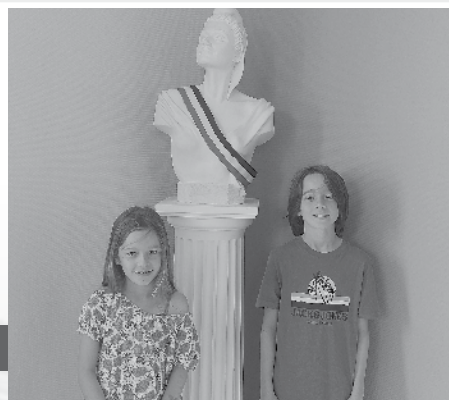
« Un déchet = une poubelle », message de Louise et Nolan, deux jeunes lasséens.

Il y a quatre ans nous avons fait installer une poubelle à l'arrêt de bus en bas de l'école, car après une expérience d'1 mois à ramasser les déchets sur le chemin de l'école, nous avons constaté qu'ils étaient trop nombreux.

Récemment, nous avons trouvé des masques dans les sapins, des mégots par terre ainsi que de nombreux papiers. S'il vous plait, parents et enfants, respectez-nous et l'environnement !

Un Lassy propre et sans déchet est possible.

Louise et Nolan



TRANSPORT SCOLAIRE BREIZGO, c'est parti pour les inscriptions !

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai.

Cette inscription se déroulera **en ligne** à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>. **La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 18 juillet 2022.** Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site www.breizhgo.bzh une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Les familles paieront pour l'ensemble de l'année scolaire 120€ pour le 1^{er} et le 2^{ème} enfants transportés puis 50€ pour le 3^{ème}. La gratuité s'appliquera à partir du 4^{ème} enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et en bateau et paieront 120€ pour être transportés en train. **Le tableau de la sectorisation des transports scolaires 2022-2023** est accessible sur la page dédiée au transport scolaire sur BreizhGo.bzh. Pour les élèves hors secteur, l'élève pourra bénéficier d'un titre de transport scolaire si le service de transport existe uniquement dans la limite des places disponibles et sans création de point d'arrêt (voir modalités de création de points d'arrêts en suivant ce lien sur le site BreizhGo.bzh : <https://www.breizhgo.bzh/creation-arret-scolaire>).



Vous cherchez une assistante maternelle sur la commune de Lassy ? Liste mise à jour le 8 mai 2022

Nom	Coordonnées	Nom	Coordonnées
Mme Cécile FOUQUART		Mme Emilie GUY	
5 Les Landes de Canut	02 99 22 08 48	252 LA PILAIS	06 62 26 16 10
Lassy (35580)	06 25 33 76 66	Lassy (35580)	
Mme Morgane DANY		Mme Karine BRIAND	
29 quater rue de la touchette	06 08 76 72 70	2 RUE Leteille	02 99 42 04 13
Lassy (35580)		Lassy (35580)	06 16 52 58 61
Mme Nadège RECLOUX		Mme Agnès ESNAULT	
18 RUE de L'Engoulevent	07 69 25 54 35	17 RUE De la Touchette	02 99 42 04 97
Lassy (35580)		Lassy (35580)	06 78 05 22 81
Mme Patricia BAILLY		Mme Isabelle LA PLAINE	
LIEU-DIT La Chevalaye	09 72 97 24 68	LIEU-DIT Les Quatre Vents	02 99 42 15 08
Lassy (35580)	07 61 36 49 55	Lassy (35580)	
Mme Maeva SEDDIK		Mme Emmanuelle PINGIER	
La Vinçonnais	07 86 40 84 34	4 RUE des hauts thébault	06 11 69 59 91
Lassy (35580)		Lassy (35580)	
Mme Nathalie BOISSEAU		Mme Manuella SMAILI	
37 rue de la croix Saint Michel	06 63 26 08 43	3 ALLEE DE LA POMMERAIE	02 99 42 28 52
Lassy (35580)		Lassy (35580)	06 78 44 93 45
Mme Sandra DUCHENE		Mme Mélissa BOUFFORT	
8 RUE Des Hauts Thébault		3 RUE DES HAUTS THEBAULT	06 26 46 37 83
Lassy (35580)		Lassy (35580)	
Mme Laetitia JOSSE-VAUVEL		Mme Ziwei REICHENAUER	
6 ALLEE Des Chênes	06 74 75 51 13	10 ALLEE des Chênes	09 51 97 13 91
Lassy (35580)		Lassy (35580)	06 82 68 66 34
Mme Martine GOUGEON		Mme Claudine FONTAINE	
14 RUE DE LA TOUCHETTE	02 99 42 02 56	10 RUE Du Presbytère	02 99 42 14 13
Lassy (35580)		Lassy (35580)	
Mme Catherine PAIREL		Mme Soilhat MOHAMED ABDOU	
ALLEE Des Chênes	02 99 42 14 78	12 RUE DES HAUTS THEBAULT	02 23 30 96 84
Lassy (35580)		Lassy (35580)	07 68 49 50 57



pour tous, toute la vie, partout



Opération « Tranquillité vacances » pour les particuliers et pour les entreprises

Prévenir des actes de délinquance lors de vos absences en protégeant votre habitation ou votre entreprise, c'est plus sécurisant ! C'est la vocation de l'Opération "Tranquillité Vacances" mise en place par la Gendarmerie. Quelques conseils de bonnes pratiques et d'actions !

Vous voulez protéger votre maison, La gendarmerie vous conseille

Adoptez les bonnes habitudes en cas d'absence :

- Ne donnez pas d'information sur votre absence : n'apposez pas de mot sur votre porte, ne communiquez pas sur les réseaux sociaux la durée de vos vacances, ne laissez pas de message d'annonce sur votre répondeur téléphonique.
- Prévenez vos voisins proches si vous avez totalement confiance en eux
- En cas d'absence prolongé, donnez l'impression que le lieu est occupé :
 - o faites ouvrir et fermer les volets
 - o faites entretenir la végétation

Protégez votre habitation

- Une propriété clôturée avec un portail fermé est un obstacle contre l'intrusion

- Si vous optez pour une protection électronique, choisissez-en une qui détecte l'intrusion le plus tôt possible.

La référence : Lisez le document complet de la Gendarmerie sur les Comment se protéger des cambriolages dans les résidences

Faire une demande individuelle pour l'opération « Tranquillité Vacances »

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplissez le formulaire accessible sur le site, imprimez-le et rendez-vous à la Gendarmerie pour le déposer (70 Rue du Général Leclerc, Guichen).

Vous voulez protéger votre entreprise

- Toutes les informations se trouvent sur la fiche éditée par la gendarmerie accessible sur le site
- Pour vous aider à évaluer si l'aménagement de votre entreprise est votre routine de fermeture sont sûrs ou non, remplissez un questionnaire_quiz en 17 points.

TOUTES LES INFOS SUR LE SITE : <https://www.guichenpontrean.fr/actualites/operation-tranquillite-vacances-pour-les-particuliers-et-pour-les-entreprises/>



Action commune AMF 35-Orange - Collect'mobile, un geste pour ma ville



Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ?

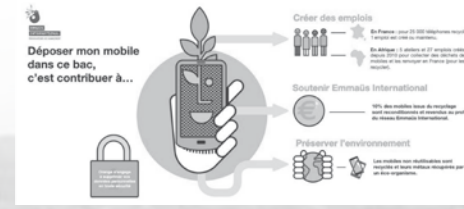
Ces millions de smartphones, c'est autant de matières premières rares confisquées. On considère que 80,7% d'un smartphone peut être récupéré pour fabriquer de nouveaux produits. Et pourtant, seulement 15% des 26 millions d'appareils vendus chaque année sont collectés pour être recyclés. Grâce à sa filière de recyclage, Orange offre une seconde vie à vos anciens mobiles oubliés.

En plus de préserver l'environnement, la collecte des mobiles permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique mis en place et financé par Orange : 25 000 mobiles recyclés, c'est 1 emploi d'insertion créé en France

... et se poursuit en Afrique.

C'est pourquoi, Orange et l'AMF d'Ille et Vilaine s'associent pour proposer à votre commune une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles. La campagne 100% gratuite se déroulera du 09/05/2022 au 30/06/2022.


Alors n'attendez plus, devenez acteur citoyen d'une filière solidaire et responsable et renforcez votre engagement dans la protection de l'environnement.



Ouverture d'un cabinet de kinésithérapie à Lassy

Début février, M CHAIGNE Frédéric s'est installé 1 rue Léon Piel dans un des locaux de la maison des associations. Il vous accueille dans une salle équipée et colorée fraîchement repeinte. Kiné depuis 2005, diplômé de l'IFPEK de Rennes, Mr Chaigne a exercé pendant 15 ans dans son cabinet libéral à Carentoir. Habitant Guichen c'est par choix d'un rapprochement professionnel qu'il a voulu s'installer à Lassy. Il exerce des actes classiques, généralistes à la suite de traumatismes, en post intervention et dans le cadre de maladies chroniques. Issu d'un parcours du sport avec une Licence de STAPS à Nantes en performance et entraînement, Brevet d'éducateur sportif, c'est tout naturellement qu'il propose des soins adaptés aux sportifs. Les consultations sont dispensées au cabinet et à domicile.



1 CHAIGNE FREDERIC 
07 86 10 84 38 Conventionné
CHAIGNE FREDERIC
1 RUE LEON PIEL
35580 LASSY

Le cabinet des Infirmières libérales toujours aussi actif

Valérie LEGRAND a ouvert son cabinet en Mars 2010 à Lassy. Diplômée de l'IFSI* du CHU de RENNES en 2008 (*institut de formation en soins infirmiers), elle exerce d'abord dans le secteur de la santé mentale pendant 2 années avant de pouvoir mener à bien son projet qui était de s'installer en tant qu'infirmière libérale. Lorsqu'elle a rencontré les élus à cette période, la municipalité a tout de suite répondu positivement. Depuis le cabinet s'est développé et aujourd'hui ce sont 3 autres infirmières qui exercent avec Valérie : Marion VALENTIN, Marine CHAUDOUARD et Jocelyne METZGER. Elles interviennent à domicile mais assurent aussi des soins au cabinet situé au 10 rue Pierre Marie Josse.



Mme LEGRAND VALERIE 
Infirmier
06 73 40 86 50 Conventionné
7 RUE PIERRE MARIE JOSSE Carte Vitale : Oui
35580 LASSY Libéral intégral

Le kayak APA*, comme thérapie de reconstruction



Le club de kayak de Pont-Réan accueille de nouveaux adhérents « pas comme les autres » souffrant de Cancers et maladies chroniques en Affection Longue Durée. *APA= Activité Physique Adaptée.

Au bord de notre magnifique vallée de la Vilaine, entre le petit moulin et celui du Boël, il y a le Club de Canoë-

Kayak de Pont-Réan. Blotti dans un écrin de nature, au sud de Rennes. La vallée du Boël. À mi-chemin entre Bruz et Guichen, bordé à l'ouest par Goven et à l'est par Laillé.

Une aventure humaine devenue réalité. Depuis plus d'un an, le club accueille de nouveaux kayakistes en reconstruction ou pour certains, encore sous-traitement. Tous ont en commun de pratiquer un sport calme et vivifiant à la fois. Avec des encadrants diplômés d'État, formés aux APA-maladies chroniques, avec une spécialité cancer. APA, pour Activité Physique Adaptée.

Les cours ont lieu en petits groupes, les vendredis de 14h-16h à l'heure d'hiver, et 16h-18h à l'heure d'été.

Les encadrants sont les 2 salariés du club, formés et diplômés en APA Santé cancers et autres ALD. Public mixte adulte.

Actuellement, nous formons un groupe de 5 kayakistes APA. S'il devait y avoir beaucoup de demandes, nous formerions plusieurs groupes de 8 personnes maximum.

Suite à l'accord du médecin de chacun, nous conseillons de contacter les encadrants pour discuter de chaque pathologie, afin de préparer chaque première séance.

Comme on peut être en ALD (Affection Longue Durée) à tout moment dans l'année, il est possible de s'inscrire par trimestre.

L'hiver, il est prévu de continuer de s'entretenir à l'abri du froid en intérieur, à la salle Alain Colas, de Guichen. Les adhérents y sont conduits en mini-bus par nos encadrants depuis la cale nautique.

Contact : canoekayak@ckcpr.fr - Tél : 02 99 42 28 95

*APA = Activité Physique Adaptée. Club de Canoë-Kayak de Pont-Réan.

Juste après le pont à gauche, sur le chemin de halage. <http://ckcpr.fr>



La lutte contre le frelon asiatique

Vallons de Haute Bretagne Communauté prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques, espèce invasive voire nuisible. Voici la procédure à suivre.

Depuis juillet 2015, la Communauté de communes prend en charge intégralement la destruction des nids de frelons asiatiques. Pour ce faire, Vallons de Haute Bretagne Communauté signe, chaque année, une convention avec la **Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON 35)**.

276 nids en 2020 et 151 en 2021 ont ainsi été détruits sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le frelon asiatique est de taille plus petite que le frelon commun et majoritairement de couleur noire avec une partie de l'abdomen et le bout des pattes de couleur jaune. Une fois développé, un nid de frelons asiatiques peut mesurer jusqu'à 1m de diamètre et contenir 2 000 frelons

> J'ai un nid de frelon asiatique chez moi, que faire ?

- Ne pas engager une destruction seul au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention.
- Mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid.
- **Signaler le ou les nids en mairie.** En cas d'indisponibilité de la mairie, l'administré peut contacter directement la FGDON35 au 09 75 53 57 91.
- La FGDON mandate une des entreprises référencées (voir ci-dessous)
- L'entreprise détruit le nid et la facture est envoyée directement à Vallons de Haute Bretagne Communauté. Tout contact avec l'opérateur pendant l'intervention devra se faire dans le plus grand respect des gestes « barrières » et en respectant une distanciation suffisante.

> Modalités d'intervention

La FGDON n'effectue pas les destructions de nids directement mais passe par des prestataires locaux référencés.

Prestataires référencés en Ille-et-Vilaine

- Attrape tout (Guichen)
- Émeraude ramonage désinsectisation (Miniac-Morvan)
- Hynera Environnement (Bruz)
- HCE (Tremblay)
- Marc Legendre (Domalain)
- Farago Bretagne (Rennes)



Frelon asiatique de côté (FGDON 35)

Quelles sont les deux conditions nécessaires pour que Vallons de Haute Bretagne Communauté prenne en charge l'intégralité du coût de destruction ?

- La facture est émise par un prestataire référencé par la FGDON 35
 - L'intervention est organisée via la plateforme de la FGDON 35
- Ces factures seront envoyées directement au siège de la Communauté de communes avec l'indication de l'usager, de la date et du lieu d'intervention.

Pour plus de renseignements : VHBC Guichen 02 99 57 03 80
<https://www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr/la-lutte-contre-le-frelon-asiatique/>

> Que faire en cas de piqûre ?

La piqûre de frelon asiatique ressemble à celle de tous les insectes comme les abeilles, les guêpes. Elle provoque sur la zone cutanée piquée une rougeur et un gonflement.

La piqûre du frelon asiatique est plus douloureuse à cause de son dard plus dur, de la quantité supérieure de venin et d'une réaction inflammatoire locale plus importante. La sensation désagréable peut durer quelques jours.

Une piqûre de frelon asiatique reste bénigne dans la majorité des cas. Le risque essentiel reste **la réaction allergique aux enzymes contenues** dans le venin de l'insecte.

• Les symptômes en cas de piqûre

L'intensité de la réaction varie en fonction du nombre de piqûres et de la quantité de venin injectée. Une piqûre de frelon peut provoquer différents types de symptômes, allant d'une simple réaction locale jusqu'au choc anaphylactique. Les voici :

- **Réaction locale avec un gonflement plus ou moins gros selon l'endroit où se situe la piqûre** (important au niveau du visage). Cette réaction s'accompagne souvent de démangeaisons et disparaît en quelques heures.
- **Réaction toxique** avec les mêmes symptômes s'accompagnant **de vomissements, de maux de tête, de convulsions, de chute de tension voire de perte de connaissance.**
- **Réaction allergique** appelée **choc anaphylactique** (du grec « ana », contraire et « phylaxis », protection, défense), **qui peut déclencher un œdème de Quincke et un choc cardiaque** pouvant être léthal.

• Conduite à tenir

Lorsque l'on vient de se faire piquer par un frelon, l'un des premiers réflexes à avoir est **d'ôter toutes ses bagues**. Ce geste permet en effet de ne pas gêner la circulation sanguine en cas de gonflement. Si vous possédez une pompe à venin, utilisez-la afin d'en ôter une partie. **Enlevez le dard avec une pince à épiler si toutefois il est resté dans la peau.**

Pensez à **désinfecter** l'endroit où vous avez été piqué et prenez un antidouleur.

Pour limiter le gonflement, **prenez un glaçon ou une poche de froid sur la zone piquée.**

Si la personne qui a été piquée ressent des nausées, des difficultés à respirer ou fait un urticaire, il faut l'aider à rester calme et (le 15). C'est une urgence vitale, ils procéderont à des injections d'antihistaminique ou d'adrénaline. Hospitalisation et surveillance médicale sont de mise!

La piscine communautaire à Guipry-Messac Horaires d'ouverture au public du 3 mai au 24 septembre 2022

Du 3 mai au 6 juillet

La piscine est fermée le lundi.

- Mardi, jeudi et vendredi : 16h30 – 18h30
- Mercredi : 14h30 – 18h30
- Samedi, dimanche et jours fériés (y compris pont de l'Ascension) 10h – 12h - 14h30 – 18h30

Du 7 juillet au 31 août

La piscine est fermée le lundi.

- Mardi au dimanche : 10h – 12h - 14h30 – 18h30
- Horaire exceptionnel du jeudi 21 juillet : 10h – 14h en continu

Tarifs 2022

- Entrée de 0 à 6 ans : gratuit
- Entrée de 6 à 17 ans : 2,60 €
- Entrée adulte (18 ans et +) : 4,20 €
- 10 entrées enfants 6 ans à 17 ans : 20 €
- 10 entrées adultes (18 ans et +) : 38 €

Située 81,
avenue du Port,
35480 Guipry-
Messac,
contact :
02 99 34 60 40

Moulin du Ritoir : offre d'emploi saisonnier pour les plus de 18 ans



Situé à Lassy, au cœur de la Vallée du Canut. Cet espace d'accueil est dédié à l'accueil des promeneurs et à la diffusion de l'information touristique sur les balades possibles et la faune et la flore présents sur l'espace naturel. Une exposition temporaire sera présentée cet été. Le questionnaire mis en place en 2021 sera à présenter aux

visiteurs (faire le bilan du questionnaire en fin de saison)

La présence est nécessaire les dimanches du 27 juin au 28 août de 14h à 18h.

Savoir-faire

- Savoir présenter aux clients et visiteurs les équipements, leur fonctionnement, les services et les prestations possibles
- Une grande réactivité est nécessaire ainsi qu'une grande disponibilité pour assurer la gestion téléphonique/mail
- Bon relationnel, autonomie, rigueur

Connaissances requises

- Maîtrise des outils informatiques,
- Bonne maîtrise de l'offre touristique locale
- Pratique de l'anglais

Contact et infos service tourisme de VHBC :
Audrey KERMERGANT, chargée de développement tourisme

audrey.kermergant@vallonsdehautebretagne.fr

France services

Véritable guichet unique destiné à faciliter la vie des citoyens, quel que soit l'endroit où ils vivent, France services permet d'effectuer, en ligne, les formalités administratives les plus courantes en ayant la possibilité d'être accompagné par un agent formé et disponible.

3 lieux accessibles désormais dans chacun des trois bassins de vie du territoire.

À Guichen au RESO à Val d'Anast au Chorus. À Guipry-Messac, France au sein de l'Espace Alexis-Moison,

Pour faire avancer leurs demandes, **les usagers doivent prendre rendez-vous et apporter tous les documents nécessaires** ainsi que les identifiants et mots de passe.

France services à Guichen :

Le Réso
26 rue du Commandant Charcot
02 99 57 00 09
fs.guichen@vallonsdehautebretagne.fr

Horaires :

Lundi : 8h45 – 12h30 / 13h30 – 18h
Mardi : 9h – 12h30
Mercredi : 8h45 – 12h30 / 13h30 – 16h30
Jeudi : 8h45 – 12h30
Vendredi : 9h – 12h30



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



Pour plus d'informations : vidéo sur
https://youtu.be/E_SWl0Ngq0

France services : proche de vous au quotidien
Exemple 3

Nous venons d'avoir un enfant et aimerions être guidés pour demander l'Allocation de logement familiale (ALF)

Félicitations ! Je vous aide à remplir le dossier de demande en lien avec la CAF

Regarder sur [YouTube](#)

Exposition de Bretagne Vivante au Moulin du Ritoir

Une exposition de Bretagne Vivante au Moulin du Ritoir cet été. les papillons diurnes de Bretagne Du 26 juin au 28 août. Les dimanches de 14h à 18h.

COVOITURAGE

SCANNEZ POUR RÉPONDRE EN LIGNE

PARLONS MOBILITÉ

Questionnaire déplacements :
donnez votre avis !

En savoir plus
02 99 57 05 80
mobilite@vallonsdehautebretagne.fr
www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr

Vallons de Haute Bretagne
COMMUNAUTÉ

MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Bonus à l'achat
vélo à assistance
électrique
Jusqu'à 200 €

Vallons de Haute Bretagne Communauté encourage l'utilisation des « modes actifs » pour les déplacements quotidiens en proposant une aide forfaitaire dans le cadre de l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.
Pour en bénéficier, il faut habiter et acheter le vélo sur le territoire.

En savoir plus
02 99 57 05 80
mobilite@vallonsdehautebretagne.fr
www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr

Vallons de Haute Bretagne
COMMUNAUTÉ

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY

Commémoration du 8 mai à Lassy

La section des CATM (combattants Algérie Tunisie Maroc), TOE (Territoires Opérations Extérieurs), Veuves et citoyens de la Paix de LASSY a célébré la commémoration du 8 mai, date de la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Après des dépôts de gerbes et lecture des messages du président des anciens Combattants LABILLOYE Eric et de M. le Maire LE CHENECHAL Didier, la médaille de la fidélité a été remise à Mr MOUNIER Jean Baptiste (à gauche) président de la section de 2010 à 2020 et à Mr FILLY Raymond (à droite) trésorier de 2000 à 2020. La section les remercie pour tout le travail accompli pendant ces longues années.

Une remise d'insignes de citoyens de la paix a été ensuite remise de gauche à droite aux nouveaux adhérents **Huguette CHENAIS, Anita DELESTRE, Yvette COLIN, Jacqueline COURTEL**. La section leur souhaite la bienvenue.

A l'issue de la cérémonie, la section s'est retrouvée autour d'un cocktail offert par la mairie.



Un aperçu des Arts2rues, le tout à suivre dans le prochain numéro du Lien 152





APE LASSY

FÊTE DE L'ÉCOLE

Retrouvez nous pour
l'édition 2022



Spectacle organisé par l'équipe enseignante
et les enfants de l'école Camille Claudel

Jeux (pêche au canard, tir à l'arc,
enveloppes de lots, maquillage, etc.)

Résultats de la tombola

SAMEDI 2 JUILLET
15 H 00

